



Lens, le 15 SEP. 2016

Monsieur Xavier BERTRAND
Président du Conseil Régional Hauts-de-France
Madame Karine CHARBONNIER
Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France
Siège de Région
151, Avenue du Président Hoover
59 555 LILLE Cedex

Objet : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Hauts-de-France (SRDEII) : contributions du Pôle Métropolitain de l'Artois et des Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Artois Comm.

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Par courrier en date du 21 juillet 2016, vous appelez les territoires et l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la Région Hauts-de-France à contribuer au futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation prescrit par la Loi NOTRe.

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint la contribution du Pôle Métropolitain de l'Artois, précisée par les contributions respectives des trois Communautés d'agglomération membres. Elles placent la Troisième Révolution Industrielle, la création d'emplois et l'accès de la population à ces emplois comme objectifs cardinaux.

L'écriture de ce Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation constitue un moment clé puisqu'il va structurer les politiques économiques régionales pour les cinq prochaines années et donc en partie dessiner l'avenir des habitants des Hauts-de-France. Sa pertinence et sa bonne mise en œuvre reposeront sur un large dialogue avec les territoires d'une part et tous les acteurs de l'économie, de l'innovation et de la formation d'autre part.

C'est pourquoi nous vous remercions d'avoir ouvert cette phase préalable de concertation, nous vous assurons de notre intention d'y participer activement au nom des 600.000 habitants du Pôle Métropolitain de l'Artois et nous plaçons à votre disposition pour travailler avec vous à la déclinaison de ce futur Schéma régional sur notre territoire.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ces contributions, veuillez agréer, Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Michel DAGBERT



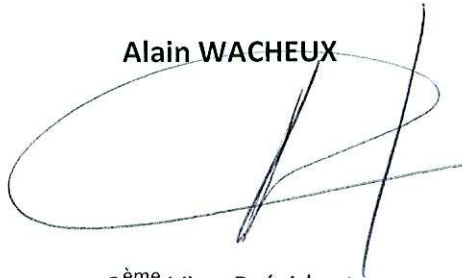
Président

Sylvain ROBERT



1^{er} Vice-Président
Président de la Communauté
d'agglomération de Lens-
Liévin

Alain WACHEUX



2^{ème} Vice-Président
Président de la Communauté
d'agglomération Artois
Comm

Jean-Pierre CORBISEZ

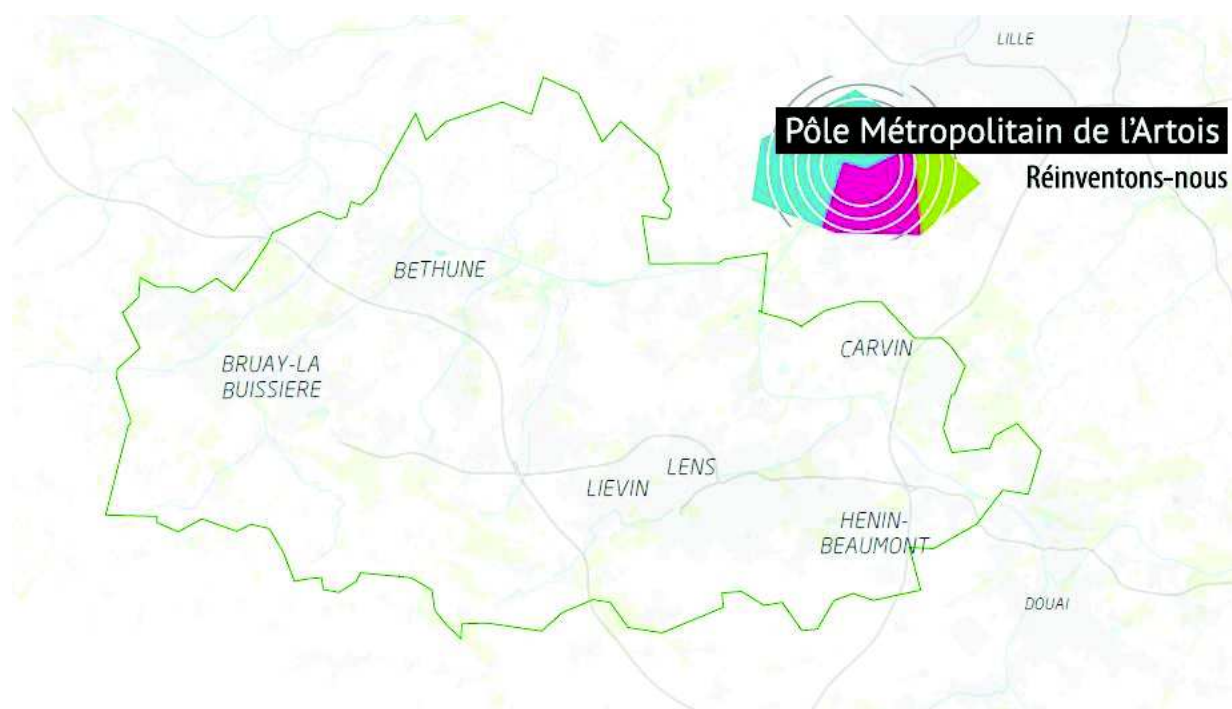


3^{ème} Vice-Président
Président de la Communauté
d'agglomération d'Hénin-
Carvin

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation des Hauts-de-France (SRDEII)

Contribution du Pôle Métropolitain de l'Artois

Septembre 2016



I. Le Pôle métropolitain de l'Artois représente 1 habitant des Hauts-de-France sur 10 et 1 entreprise sur 20

Installé le 25 mars 2016, le Pôle Métropolitain de l'Artois associe les trois Communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Artois Comm ainsi que le Département du Pas-de-Calais. Près de 600.000 habitants vivent dans les 115 communes du territoire du Pôle.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois, c'est aussi 26 000 entreprises ainsi que 120 000 jeunes de moins de 15 ans et 4 600 étudiants, répartis dans une centaine de collèges et lycées et trois pôles universitaires (Lens, Liévin et Béthune).

Un territoire dont la situation sociale et économique demeure parmi les plus préoccupantes

Près de 30 ans après l'arrêt de l'activité minière, le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois demeure profondément marqué par des indicateurs socio-économiques parmi les plus défavorables de la Région et de France : taux de chômage supérieurs à 16% soit 65 800 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et 11,5% du total des Hauts-de-France, revenus médians 20% inférieurs à la moyenne nationale, taux de pauvreté de 7 points supérieur à cette moyenne, un taux d'adultes sans aucun diplôme proche de 24% (17% pour la France métropolitaine), une surmortalité supérieure de 30% à la moyenne nationale.

Un territoire qui dispose d'un potentiel évident et qui a accéléré sa reconversion dans le sillage du Louvre-Lens

Ce territoire dispose pourtant d'atouts majeurs :

- un positionnement géographique et une desserte privilégiés ;
- une forte dynamique de diversification économique (services, commerce) et de création d'emplois (+13,5% de créations nettes d'emplois entre 2000 et 2010 pour la seule zone d'emploi de Lens par exemple) - mais qui profite très insuffisamment à sa population faute d'un niveau de formation adapté- ;
- un maillage progressif en pôles de compétitivité et d'excellence tout à fait crédibles aux plans régional et national : éco-activités, bâtiment durable et intelligent, travaux publics, logistique, numérique, plasturgie, économie circulaire, silver economy, automobile... ;
- des entreprises qui sont leader dans leur secteur : Décathlon-Oxylane, Leroy Merlin, Française de Mécanique, Durisotti, STA, Veolia, Sita Agora, Eiffage, Mc Cain, Jouve, Orange, Arvato, Bridgestone, Plastic Omnium, etc. ;
- un esprit d'entreprise qui progresse (taux de création annuel supérieur à 15%) ;
- un développement de l'activité touristique autour du Louvre-Lens inauguré en 2012 – 1^{er} équipement culturel des Hauts-de-France pour sa fréquentation (près de 2 millions de visiteurs en 3 ans, 84M€ de retombées financières directes, + 600 emplois induits...)-, de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO et des sites de mémoire de la Grande Guerre.

Le territoire a clairement accéléré sa mise en mouvement dans le sillage de l'arrivée du Louvre-Lens et dans le cadre de la dynamique Euralens lancée en 2009. Les deux grandes références internationales étaient alors Bilbao (musée Guggenheim) et la Ruhr (IBA Emscher Park). Née de la nécessité de préparer l'arrivée du musée sur le territoire, la dynamique Euralens a d'abord réuni les acteurs pour engager les travaux d'aménagement des accès au musée. Puis elle les a mobilisés pour construire la stratégie touristique et économique. Ce faisant, ces acteurs ont pris l'habitude de travailler ensemble à une échelle nouvelle, celle d'un bassin de vie cohérent, conjurant l'organisation institutionnelle morcelée héritée de l'activité minière.

Aujourd'hui, cette mise en mouvement collective se décline sur bien d'autres enjeux du territoire : l'urbanisme durable, l'aménagement paysager (projet « Chaîne des parcs »), la création d'un réseau de Clusters économiques, la mise en cohérence entre économie et

formation, la participation des habitants, l'évaluation de la transformation du territoire, le tourisme et la culture, etc.

Un Pôle Métropolitain, une ambition et un programme collectifs d'investissements

Cette mise en mouvement a trouvé en 2015 une traduction politique et institutionnelle par la création du Pôle métropolitain de l'Artois qui manifeste la volonté des élus du territoire de construire ensemble et à une échelle pertinente des réponses aux défis socio-économiques de la population.

Cette nouvelle gouvernance a pour ambition de porter des stratégies et des grands projets à l'échelle d'un bassin de vie et de coordonner l'action des trois Agglomérations dans l'aménagement urbain et paysager, le développement des pôles économiques, de l'innovation et de la formation, le développement culturel et social. Ces enjeux sont contenus dans les trois axes du Projet métropolitain : 1. Aménagement durable du territoire (« *De l'archipel noir à l'Archipel vert* »), 2. Développement économique et formation (« *la Métropole de la Troisième Révolution Industrielle* »), 3. Enjeu culturel et sociétal (« *Pour et avec la population* »).

En mai 2016, dans ce cadre institutionnel renouvelé, les élus du territoire ont sélectionné et proposé à la Région un ambitieux programme métropolitain de 20 grands projets structurants, représentant un investissement quinquennal global de 130 M€. Plusieurs de ces opérations concernent directement l'activité économique, l'innovation, l'attractivité, l'emploi et ont donc vocation à s'inscrire également dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation : la Cité nationale de la logistique et de la supply chain de Dourges, la réhabilitation des cités minières UNESCO (enjeu pour le secteur du bâtiment), le village d'entrepreneurs et de loisirs ludo-sportifs de l'écoquartier des Alouettes à Bruay, le bâtiment totem de Louvre-Lens Vallée, la recherche et le développement autour des véhicules électriques du CRITT M2A, le Pôle développement durable sur la Base 11/19 (Théâtre de l'écoconstruction et technologies numériques BIM), le projet d'unité de bio-méthanisation pour la valorisation des productions agricoles sur l'ancien site de Métaleurop, etc.

II. Le Pôle Métropolitain de l'Artois veut constituer l'un des cœurs de la Troisième Révolution Industrielle dans les Hauts-de-France

Ses clusters, pôles de compétitivité et d'excellence, ses laboratoires universitaires, ses entreprises, son infrastructure de formation positionnent idéalement le Pôle Métropolitain de l'Artois pour profiter de la transition économique dans laquelle s'engagent l'Europe, la France et tout particulièrement les Hauts-de-France avec la Troisième Révolution Industrielle. **L'industrie, productive, exportatrice et innovante, demeure au cœur de son projet économique.**

Avec le Louvre-Lens et dans son sillage la dynamique labellisée « French Tech » de la Louvre-Lens Vallée et bientôt le Pôle de conservation des œuvres du Louvre à Liévin, le Pôle Métropolitain dispose également d'atouts clés pour exploiter l'essor des industries créatives et numériques.

Enfin, la densité de population, la présence en son sein d'espaces de production agricole performants, la proximité avec la Métropole Européenne de Lille et les flux de visiteurs générés

par la destination touristique « Autour du Louvre-Lens » offrent la possibilité de développer une économie résidentielle significative : commerce, artisanat, services à la personne, agriculture, alimentation, etc.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois entend animer une action coordonnée des agglomérations qui le composent, compétentes en matière économique, conduire la « spécialisation intelligente » de son tissu économique, soutenir aux côtés de la Région ses pôles économiques, ses structures de recherche et d'innovation et ses entreprises.

Il prétend enfin assurer la promotion de cette identité tant à l'extérieur du territoire pour attirer de nouvelles forces vives et contribuer au rayonnement des Hauts-de-France qu'auprès de ses acteurs et habitants afin qu'ils développent une vision plus claire et stimulante de leur avenir et y prennent toute leur propre part.

Priorité 1 : Energie, recyclage / économie circulaire, automobile, plasturgie, mécanique, métallurgie et logistique : demeurer une place forte de l'industrie régionale

Profondément marqué par son histoire industrielle, le Pôle Métropolitain de l'Artois n'a aucunement renoncé à cet élément structurant de son identité. Energie, recyclage / valorisation matière, automobile, mécanique, métallurgie, plasturgie, logistique demeurent des points forts de l'avenir économique de sa population.

Le maintien et le développement de l'emploi industriel reposent sur la pleine intégration dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de ses pôles de compétitivité et d'excellence : Team² / Symevad / Port de Harnes / Port de Béthune-Beuvry / Sita-ex-Métaleurop (économie circulaire), Euralogistic, Pôle Plasturgie, Pôle INOTEP, Pôle Automobile, Lumiwatt, unités de bio-méthanisation, faculté des sciences appliquées de Béthune, ses grandes zones économiques comme la Plateforme Delta 3 à Dourges, la zone Artois-Flandres à Douvrin – Billy-Berclau, la zone Logistique A26 Noeux/Labourse ou le campus technologique de la Porte Nord à Bruay-La-Buissière.

Les élus du Pôle Métropolitain envisagent par ailleurs de profiter de la nouvelle échelle qu'ils représentent pour examiner la pertinence d'une stratégie territoriale de production et de consommation énergétique. Cette volonté pourrait offrir la possibilité aux acteurs régionaux de ces filières d'expérimenter ce type de réflexion à l'échelle d'un grand territoire infrarégional.

Priorité 2 : Etre au rendez-vous de l'immense marché de la rénovation énergétique des bâtiments

Au cœur du Pôle Métropolitain de l'Artois, la Base 11/19 est devenue un haut lieu européen du développement durable et de la Troisième Révolution Industrielle. Autour du CD2E, elle offre une concentration exceptionnelle de compétences, d'expériences et d'innovations dans les domaines de l'éco-construction, de l'éco-rénovation, de la conception de nouveaux matériaux, de l'économie circulaire, de l'optimisation énergétique du bâtiment (Réhafatur, cluster Ekwation, projet Villavenir, Théâtre de l'Eco-construction...)

Par ailleurs, le projet Smart City de la ville de Béthune, l'innovation en domotique portée par le cluster HBI porté par INOTEP, le campus des métiers et des qualifications des travaux

publics de Bruay-La-Buissière, le projet Ecosystème Intégré pour la Transition et la Réhabilitation Energétiques (EITRE) de l'IUT de Béthune, la dynamique du Cluster Senior (Silver Economie) sur l'adaptation des logements au maintien à domicile des seniors et l'existence d'un tissu dense d'acteurs du bâtiment rendent incontournable le Pôle Métropolitain de l'Artois dans ces filières de la Troisième Révolution Industrielle.

Le lancement d'un « Projet d'Intérêt Majeur du Bassin minier » à l'automne 2016 pour accélérer l'immense chantier de la rénovation énergétique des Cités minières du Nord et du Pas-de-Calais peut donner à toute la filière régionale du bâtiment une lisibilité à long terme, propice à l'innovation, à la conquête de nouveaux marchés et à l'acquisition de nouvelles compétences des salariés. C'est une perspective qui doit figurer en bonne place dans le futur SRDE2I.

Priorité 3 : Accélérer la diversification du tissu économique : numérique, tourisme et économie résidentielle (agriculture, artisanat, commerce & services)

Constituer le volet « culture et patrimoine » de l'écosystème numérique des Hauts-de-France

Avec la Louvre-Lens Vallée, composante à part entière de « Lille is French Tech » et partenaire d'Euratechnologies, le Centre CNRS de Recherche en Informatique de Lens (CRIL), la Faculté des sciences Jean-Perrin, son club d'entreprises numériques Tac-Tic, l'Institut des métiers d'art et du patrimoine (IMAP) et son Salon International annuel des Métiers d'Art de Lens, le Pôle Métropolitain de l'Artois mise également sur l'essor des industries créatives et numériques et des filières dédiées aux métiers d'art et du patrimoine pour diversifier ses activités économiques.

Les synergies économiques de ces deux secteurs d'activités sont déterminantes. Cela passera notamment par l'ouverture attendue du bâtiment totem du Louvre Lens Vallée à proximité du Louvre-Lens, par la concrétisation du futur Pôle de Conservation des Œuvres du Louvre à Liévin et par le développement de l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine.

Cette dynamique a toute sa place dans le SRDE2I comme l'une des composantes du pôle numérique régional.

Le commerce et les services à la population portent la plus grande part des créations d'emplois

Le Pôle Métropolitain de l'Artois affiche une forte densité de population, dont beaucoup de retraités et d'alternants travaillant à l'extérieur. Ce sont autant de revenus « importés » qui peuvent soutenir une « économie présenteielle » significative, dans l'hôtellerie-restauration, le commerce, l'artisanat, l'agriculture, les services à la personne (y compris le Cluster Senior / Silver Economie), les services publics, les services de dépannage ou de livraison, les services médico-sociaux, les services culturels ou de loisirs, l'économie sociale et solidaire.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois appelle la Région à soutenir résolument ces secteurs riches en emplois et clés pour la vie sociale et l'animation des centres-villes et centres-bourgs. Aussi, le Pôle est disposé à élaborer avec la Région une approche globale de ces secteurs parfois négligés.

L'Artois est aussi un territoire de production agricole compétitif en contact immédiat avec un bassin de consommation très peuplé. En outre, la présence de la Faculté des sports de Liévin et de la dynamique Vivalley, technopole du sport, la perspective du futur grand hôpital de Lens,

l'émergence du Bassin minier et de la Chaîne des Parcs comme hauts lieux des sports de nature et une demande sociale forte et exigeante en la matière donnent au territoire l'opportunité de miser sur l'économie de l'alimentation, du sport et du bien-être.

Apporter une contribution majeure au développement de l'économie touristique régionale et donc à l'attractivité du territoire

Le Louvre-Lens a attiré près de 2 millions de visiteurs en trois ans, ce qui en fait le 1^{er} équipement culturel régional par sa fréquentation. Les deux sites régionaux de mémoire de la Grande guerre les plus fréquentés se trouvent également sur son territoire : Notre-Dame de Lorette et le Mémorial Canadien de Vimy. La fréquentation des principaux sites du Bassin minier inscrit à l'UNESCO progresse également très vite (30.000 visiteurs par an sur les Terrils jumeaux du 11/19, les plus hauts d'Europe).

La destination touristique « Autour du Louvre-Lens » est désormais reconnue au plan national (elle figure parmi les 20 destinations nationales (la seule dans les Hauts-de-France) bénéficiant d'un « contrat de destination » avec le Ministère chargé du tourisme). Elle a déjà induit 84 M€ de retombées financières depuis 2012, 600 emplois et 466.000 nuitées par an.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois mise sur le développement du court-séjour et d'une destination CULTURE (Louvre-Lens / Unesco / patrimoines et centres-villes), MEMOIRE (Vimy, ND de Lorette, cimetières militaires), NATURE (Chaîne des Parcs, tourisme rural).

Dans ce contexte, le Pôle Métropolitain de l'Artois entend apporter une contribution majeure au rayonnement touristique des Hauts-de-France et constituer un interlocuteur clé de la Région dans ses ambitions en la matière.

Il attend d'abord de la Région qu'elle affiche une ambition pour les équipements d'enjeu régional situés sur son territoire (Louvre-Lens, Anneau de la Mémoire, 9/9 Bis, Chaîne des Parcs, Cité des Electriciens, Aréna Stade Couvert Régional, Stade Bollaert-Delelis, projet scénographique « Mise en tourisme des paysages » Béthune-Bruay, etc.).

Il suggère ensuite qu'une contractualisation renouvelée avec la Région puisse organiser un soutien aux professionnels de l'hébergement et de la restauration, de nouvelles campagnes de promotion internationales, un soutien aux grands événements de rayonnement international, le développement du tourisme d'affaires, un soutien aux établissements de formation aux métiers touristiques, une redynamisation des centres-villes et centres-bourgs commerçants, le soutien à l'hébergement touristique en milieu rural, le développement de la desserte TGV et des liaisons entre les grandes destinations et portes d'entrée touristiques régionales.

Faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire un pilier essentiel pour la création de richesses économiques, environnementales et sociales.

L'agriculture est un levier de développement économique, dans les domaines de l'innovation, de l'industrie, et de l'énergie. Dans le cadre d'un développement durable du territoire, l'agriculture propose des emplois socialement non délocalisables. Les pôles d'excellence doivent être confortés (pôle légumes...), et les industries agroalimentaires doivent continuer leurs innovations pour répondre aux défis économiques, alimentaires, environnementaux et énergétiques. L'agriculture développe des filières compétitives pour

répondre aux besoins des marchés (du local à l'export). Le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois a besoin d'un équilibre rural et urbain : l'agriculture est un acteur essentiel d'équilibre et d'entretien de ses nombreux espaces ruraux.

Priorité 4 : De l'incubation aux zones d'activités, offrir un parcours résidentiel lisible et efficace aux entreprises

Les Communautés d'agglomération membres du Pôle Métropolitain de l'Artois offrent aux entreprises et aux entrepreneurs un environnement, en termes d'accompagnement, d'aides économiques et d'immobilier d'entreprises, qui a fait ses preuves au regard des taux de création d'entreprises enregistrés et de l'attractivité reconnue de leurs grandes zones d'activités. Dans ce qui demeure au cœur de leurs compétences, elles appellent le futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation à soutenir leurs efforts pour :

- l'aménagement de ces parcs économiques,
- la continuité du parcours résidentiel des entreprises (incubateurs > pépinières > hôtels d'entreprises > zones d'activités),
- la thématization de certaines zones d'activités en cohérence avec les pôles d'excellence,
- le soutien au tissu Start-up/TPE/PME/ETI en pleine dynamique sur le territoire du Pôle Métropolitain,
- le renouvellement de l'offre tertiaire vieillissante,
- une connexion performante de ces espaces aux grandes infrastructures numériques (fibre optique), routières, fluviales (ports et Canal Seine-Nord), ferroviaires (autoroutes ferroviaires) et multimodales (ports, plateformes).

La Troisième Révolution Industrielle doit en outre se traduire concrètement dans le développement et le fonctionnement de ces parcs d'activités. La perspective du Schéma Régional doit donc constituer l'occasion d'encourager cette évolution.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois attend également du Schéma régional qu'il organise la mobilisation des grandes turbines régionales au profit de l'ensemble des territoires et de leurs pôles d'excellence complémentaires, par exemple via les initiatives « Incubation by Euratech » ou « Incubation by Eurasanté » et les grands centres de recherche à vocation régionale.

Le Pôle Métropolitain et ses Communautés d'agglomération membres souhaitent enfin que le Schéma Régional prévoit un soutien à l'ingénierie territoriale en matière d'intelligence, de de promotion et de développement économique.

III. Le Pôle Métropolitain de l'Artois partage avec la Région le souhait d'agir sur les leviers qui permettent à la population de profiter effectivement des emplois créés

Stimuler la création d'emplois ne suffit pas. Il convient de donner les moyens à la population d'accéder réellement aux opportunités. C'est pourquoi le Pôle Métropolitain de l'Artois a l'ambition de porter un développement économique « inclusif », c'est-à-dire profitant effectivement à ses habitants.

Pour ce faire, le Pôle Métropolitain Artois souhaite que le futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation permette de mobiliser les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion :

Priorité 1 : Améliorer pour les habitants la lisibilité des secteurs d'activités jugés les plus porteurs, leur traduction en emplois, métiers et parcours de formation

Le Pôle Métropolitain de l'Artois veillera à la déclinaison par bassin d'emplois du service régional de l'orientation, au développement de lieux ou d'évènements permettant de présenter aux jeunes, aux demandeurs d'emplois et aux salariés les possibilités concrètes du territoire (comme Log & Play, ConnecTic-Day, opération « Osons nos talents », ...).

Cet effort doit en particulier être dirigé vers des populations très éloignés de l'emploi. C'est pourquoi le Pôle Métropolitain de l'Artois soutiendra les initiatives qui mettent l'économie, la formation, l'initiative au cœur des politiques de la ville.

Priorité 2 : Encourager la cohérence de l'infrastructure territoriale de formation avec ces secteurs économiques d'une part et la continuité des parcours proposés aux jeunes et aux adultes en quête de reconversion d'autre part

Le Pôle Métropolitain de l'Artois est attaché au soutien aux initiatives qui développent des offres de formation en lien avec les secteurs d'excellence (campus des métiers et des qualifications des travaux publics, Ecole du Numérique, Campus Euralogistic,...), notamment lorsqu'elles proposent une continuité avant-Bac / post-Bac, intègrent des dispositifs d'alternance et s'ouvrent à la formation continue.

Toute initiative favorisant l'autonomie et de la mobilité géographique et professionnelle sera également soutenue : développement du logement pour les jeunes, de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat (concours de mini-entreprises,...), des échanges internationaux, etc.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois partage enfin la priorité donnée au développement de l'apprentissage, qui est une des clés pour l'insertion professionnelle de sa population. C'est pourquoi, il propose d'organiser sur son territoire avec la Région des Assises territoriales de l'Apprentissage qui permettraient de valoriser cette forme efficace d'accès à l'emploi auprès des jeunes et des chefs d'entreprise et d'imaginer avec les acteurs concernés un grand plan d'actions spécifique et territorialisé : plateforme web offre/demande, jobdatings dédiés, plan de communication dédié, etc.

Priorité 3 : Conforter l'offre d'enseignement supérieur et en particulier l'Université d'Artois

L'Université d'Artois, dont les axes de recherche et l'offre de formations sont cohérents avec les paris économiques du territoire et qui s'implique activement dans les différents clusters et pôles d'excellence du territoire constitue une clé de voute pour l'avenir économique des entreprises et des habitants du territoire.

Priorité 4 : Animer par bassin d'emplois (en lien avec les EPCI et le Pôle Métropolitain) une coopération permanente entre les acteurs publics, les milieux

économiques et les acteurs de la formation pour une analyse collective des mutations économiques et une anticipation de leurs conséquences sur les compétences, la fertilisation croisée entre chercheurs, entrepreneurs et formateurs, la mise en œuvre des projets au sein des clusters, etc.

En 2015, dans le cadre d'un forum Euralens « économie et formation », plus de 100 acteurs locaux de la formation, des milieux économiques, de l'emploi et des pouvoirs publics ont identifié avec précision les secteurs économiques clés du territoire du Pôle Métropolitain, les métiers et besoins de formation correspondants, les actions à engager.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois est donc prêt et candidat pour expérimenter avec la Région une approche territoriale globale sur ces questions. Elle permettrait notamment de décliner la logique des « campus des métiers » pour chacune des filières clés : des écosystèmes mêlant lycées professionnels et formations supérieures, formation initiale et formation continue, promouvant les différentes formes d'alternance et associant les entreprises et organisations professionnelles concernées.

Elle s'appuierait sur le développement des campus existants déjà sur le territoire (Campus des métiers des Travaux publics à Bruay, Campus des métiers de la logistique à Dourges, Campus des métiers de la Plasturgie à Auchel) et la création de nouveaux (Campus des métiers du numérique – dont les prémices à Lens sont déjà labellisés Grande Ecole du Numérique depuis février 2016-, Campus des métiers de la Troisième Révolution Industrielle, Campus des métiers de la Silver Economie, Campus des Métiers d'art, Campus des métiers du sport et du bien-être, Campus des métiers du Tourisme...
